



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE L'ESSONNE

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES – PH1

REUNION DES CAPITAINES

17 SEPTEMBRE 2015

DRAVEIL



ORDRE DU JOUR

- Présentation des responsables
- Suppression du niveau D4
- Rappels sur le règlement
 - Nouveautés 2015-2016
 - Points essentiels
- Les pénalités
- Questions/Réponses
- Distribution des poules



Les responsables

Renaud THOREZ

PR

Pascal BERTRAND

D1 / D2

Jérôme RENIER

D3

Solo RALAIARISON

Réserve



Suppression du niveau D4

- -12 équipes cette année
 - 1 PR
 - 3 D1
 - 2 D2
 - 3 D3
 - 9 D4 (mais 6 nouvelles)
- Repêchages PR à D2 en juillet/août
- Repêchages en D4 impossible



Nouveautés 2015-2016

- Remise en place des barrages en phase 1 et en phase 2
 - Timing très serré en ph1 : 1 semaine
 - Basés sur des estimations de descentes de R3



Nouveautés 2015-2016

- **Licences dématérialisées**

Le joueur doit présenter au Juge-arbitre un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical.

Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

Si la mention « ni entraînement ni compétition » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.



Nouveautés 2015-2016

- **Licences dématérialisées (suite)**

Les attestations personnelles et collectives devant être éditées à chaque phase, il sera autorisé dans les épreuves départementales et régionales qu'un joueur présentant son attestation personnelle ou collective de la 1^{ère} phase au cours de la 2^{ème} phase soit autorisé à jouer, en respectant la réglementation sur la certification médicale.

Dans ce cas où le joueur ne justifierait pas de sa licenciation dans toutes les épreuves régionales, une pénalité financière sera infligée au club du joueur fautif.

En Championnat de France par équipes, le classement du joueur et ses points/classement ne seront pas portés sur la feuille de rencontre et une pénalité financière sera notifiée au club.



Nouveautés 2015-2016

• Licences dématérialisées (suite)

Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens ci-dessous :

- Attestation de licence personnelle au format pdf (imprimée ou en format informatique)
- Attestation de licence collective au format pdf (imprimée ou en format informatique)
- Accès à Internet à l'adresse suivante : <http://www.fft.com/licence>
- Accès à la base de données fédérale à l'adresse suivante : <http://spid.fft.com/spid/home.do>
- Accès à l'application « Smartping » pour smartphones (Android et IOS)
- **S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.**



Rappels sur le règlement

- L'organisation du championnat masculin

Phase 1	Phase2
2 poules de PR	2 poules de PR
4 poules de D1	4 poules de D1
5 poules de D2	5 poules de D2
8 poules de D3	5 poules de D3
	n poules de D4
1 poule de Réserve	X poules de Réserve

- L'organisation du championnat féminin

- Commun avec le 78
- 2 poules de PR



Rappels sur le règlement

- **Principes de montées / descentes**
 - Les 2 premiers de chaque poule de PR montent en R3
 - Les premiers de chaque poule de D1 à D3 montent en division supérieure
 - Les deuxièmes de chaque poule disputent un barrage contre les équipes les moins bien classées de la division supérieure
 - Les huitièmes de chaque poule de PR à D3 descendent en division inférieure
 - Les autres descentes et éventuels repêchages sont fonction des descentes de R3



Rappels sur le règlement

- La composition des équipes
 - Equipe de 6 joueurs en deux groupes de 3
 - Les 2 joueurs avec le plus grand nombre de points licence en haut ; celui qui en a le moins en bas
 - Si 1 absent forcément en bas
 - 1 muté autorisé en phase 1
 - 2 mutés autorisés en phase 2 si avant 01/07
 - 1 étranger non communautaire
 - 2 féminines autorisés (3 en Réserve)



Rappels sur le règlement

- **Brûlages**
 - Un joueur ayant disputé 2 rencontres, consécutives ou non, lors d'une même phase, au titre d'une même équipe ou d'équipes différentes, ne peut plus participer au championnat dans une équipe dont le numéro est supérieur à cette ou ces équipes.
 - Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à cinq ou six joueurs, lors de la 2ème journée, une équipe ne peut pas comporter plus de deux joueurs ayant disputé la 1ère journée dans une équipe de numéro inférieur.



Rappels sur le règlement

- La saisie des feuilles de rencontres
 - Obligatoire sur SPID dans l'espace « mon club » par le club recevant avant le dimanche 20h00
- L'envoi des feuilles de rencontres
 - Obligatoire au correspondant du championnat. Uniquement le premier feuillet jaune
 - 5 jours ouvrables après la rencontre, le cachet de la poste faisant foi



Rappels sur le règlement

- L'horaire
 - 20h45
- Modifications de date ou lieu
 - Au moins 8 jours avant la rencontre, mais au plus tôt, adressées au responsable du championnat sur le formulaire dédié téléchargeable sur le site du comité



Les pénalités

- Spécifiées dans la circulaire administrative
 - Rationalisation des pénalités
 - Saisie dans SPID doit grandement les limiter
 - Points réguliers



QUESTIONS/REponses



DISTRIBUTION DES POULES

Merci de votre attention

Merci de votre venue

Merci au club de Draveil pour son
accueil